



UNCATEGORIZED

SSIAP 1 – AGENT DE SÉCURITÉ INCENDIE ET ASSISTANCE AUX PERSONNES

RÉSULTATS DE NOS STAGIAIRES

Sur un échantillon de 25 candidats et pour le premier semestre 2023 :

- Taux de satisfaction stagiaires : 100 %
- Taux de réussite : 100 %
- Taux d'abandon : 0 %
- Intégration en emploi dès la fin de la formation : non concerné (salariés en poste)
- Poursuite de parcours de formation dès la fin de l'action : non concerné (salariés en poste)

PRE-REQUIS

- AFPS ou PSC1 de moins de 2 ans, SST ou PSE 1 en cours de validité
- Satisfaire à une évaluation de la capacité à rendre compte sur la main courante les anomalies constatées lors d'une ronde et à alerter les secours.
- Être apte médicalement aux vues d'un certificat conforme à l'annexe VII de l'arrêté de référence datant de moins de trois mois.

OBJECTIFS

Obtenir le SSIAP 1

A l'issue de la formation, le stagiaire sera :

- Préparé à la prévention des risques d'incendie et à la sensibilisation des employés sur le site.
- En mesure d'alerter des secours et d'intervenir de façon précoce : mise en sécurité des hommes et première intervention sur le sinistre.

CONTENU DE LA FORMATION

- **1ère partie – Bloc 1** : Le feu et ses conséquences (6 heures)
- **2ème partie – Bloc 2** : Sécurité incendie (17 heures)
- **3ème partie – Bloc 3**: Installations techniques (9 heures)
- **4ème partie – Bloc 4** : Rôles et missions des agents de sécurité incendie (18 heures)
- **5ème partie – Bloc 5** : Concrétisation des

acquis (20 heures)

DURÉE

Durée globale de 77 heures comprenant :

- 67 heures de formation en centre
- 10 heures de déplacement et d'examen

METHODES MOBILISÉES

- Alternance entre apports théoriques (exposés, débats) et pratiques (travaux pratiques et mises en situation).
- Mobilisation du plateau technique sécurité
- Formateurs professionnels issus des métiers de la sécurité incendie

MODALITÉ D'EVALUATION

Évaluation composée :

- D'une épreuve écrite : QCM (30 minutes)
- D'une épreuve pratique (15 minutes)

Attestation de formation et diplôme SSIAP 1 après validation par un jury présidé par un représentant du SDIS et d'un SSIAP 3.

Possibilité de validation partielle : non

Équivalence et passerelles : /

Suite de parcours : Évolution vers le SSIAP 2

Débouchés : agent de sécurité incendie en ERP ou IGH : après cette formation SSIAP 1, l'agent de sécurité peut sensibiliser aux risques d'incendies, mener des actions de prévention, puis alerter et intervenir en cas de sinistre.

MODALITÉ ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Prise de contact avec un chargé de développement
- Établissement d'une convention de formation et Inscription sur l'action concernée
- Entretien de recrutement préalable au démarrage de l'action afin de vérifier les pré-requis

Pour connaître et accéder à nos sites de formations, possibilités d'hébergements et de restauration :

<http://www.alaji.fr/category/sites-de-formation/>

CONTACTS



03.83.58.18.28



<https://www.alaji.fr/contact/>

ACCESSIBLE AUX PERSONNES À MOBILITÉ REDUITE

L'ensemble de nos locaux et de nos formations sont

accessibles aux PSH. Les modalités de l'aménagement du parcours de formation seront définies lors d'un entretien avec le référent handicap d'Alaji.

ALAJI



TARIF

- Tarif individuel indicatif de 1250 € net de taxes, nous consulter pour un devis précis
- En inter et en intra : nous consulter

DERNIÈRE MISE À JOUR

01/12/2023